COMPTE-RENDU de la réunion de quartier

« Heurteaux »

Mardi 18 Octobre 2022 à 18h30, Totem

Etaient présents :

M.ZOUAOUI, Adjoint, Vie des quartiers, Démocratie locale et Commerce.

M.WACHOWIAK, Conseiller Municipal, Relations avec les associations et Conseils de quartiers.

M.TILLET, Chef de Cabinet.

M.RUFFIN, Directeur du pôle de Gestion Urbaine.

M.COURTOIS, Chef de la Police Municipale.

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier.

* * *

Monsieur ZOUAOUI ouvre la séance et énonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Présentation des interlocuteurs.
- Réponses aux précédentes questions.
- Présentation du projet du parc des sports.
- Point sur les travaux Vacheresse.
- Sobriété énergétique.
- Informations sur les animations de la ville à venir.
- Rappel sur l'application de la ville (nouvelle icône citoyens vigilants).
- Questions diverses.

Présentation des Elus et des services ainsi que des participants à la réunion.

Monsieur WACHOWIAK revient sur les questions posées lors du précédent conseil de quartier.

Présentation du projet du parc des sports :

La municipalité explique le plan projeté. Le démarrage des travaux se fera début novembre. La durée des travaux est de 18 à 20 mois, soit une livraison du complexe à compter de l'été 2024. La

réalisation du complexe tennistique comprend la construction de 3 courts de Tennis intérieurs, la construction de 2 courts de Tennis extérieurs en terre battue, la construction de 2 courts de Beach Tennis, la construction de 2 courts de Padel, la construction d'un Mur de Frappe et l'intégration d'un restaurant (type brasserie) au sein du complexe. Le but est que le parc des sports soit un lieu où il fait bon vivre, pas seulement pour les sportifs mais pour tous ceux qui souhaitent passer un bon moment c'est pour cela qu'une brasserie sera implantée.



La municipalité rappelle que les travaux nautiques ont commencés en août, la durée des travaux est de 11 mois soit une livraison prévue fin juin 2023. Pour rappel, la ville de Lagny-sur-Marne a été retenue base arrière pour les Jeux Olympiques 2024 pour l'aviron. La ville bénéficie de plus de 50% de subventions pour ce projet. La réhabilitation du club d'aviron comprend donc la réhabilitation et extension des hangars à bateaux (600m2), la construction de vestiaires hommes et femmes (75m2 chacun) la construction d'une salle de sport de 93m2, la construction d'une salle d'Aviron indoor de

92m2, la réhabilitation et agrandissement du salon d'honneur (90m2), l'intégration d'une restauration terrasse 180m2 de type snacking au sein du complexe.







Point sur les travaux Vacheresse :

Le 12 septembre dernier, les travaux ont débuté. La première phase est l'adduction d'eau, toutes les canalisations d'eau potable ont été refaites. La reprise des travaux se fera fin janvier afin de

requalifier la rue sur l'aspect visuel : ilots de fraicheurs (amener des espaces, planter des arbres pour apporter de la fraicheur), réflexion des trottoirs et des voies de circulation. Fin des travaux prévue en juin 2023 afin de laisser la place aux commerces de développer leur activité paisiblement. La deuxième phase des travaux concernera la place du marché au blé. Dans le même état d'esprit, des ilots de fraicheur seront créés et des arbres seront plantés. Afin d'amener une vision de déplacement doux, l'idée est de retravailler la place et de créer un endroit agréable en profitant de la fraicheur et du verdissement de la place.

Sobriété énergétique :

Les candélabres en LED vont baisser à 20% de luminosité. L'éclairage public sera éteint de 00h à 05h du matin sur l'ensemble de la ville et 1 candélabre sur 2 sera allumé dans l'hypercentre. Cela ne concernera pas simplement l'éclairage public mais aussi les panneaux publicitaires. Cela sera surprenant au début mais au final tout le monde y gagnera. Cela aura un bienfait pour la nature et sera économique. Certains cheminements pour se rendre de la gare au centre-ville auront un candélabre sur deux d'allumé. Concernant noël, il n'y aura pas d'illuminations en dehors du cheminement de la parade de noël. Cependant, malgré les économies, nous voulons garder l'esprit de noël à Lagny c'est pourquoi dans le reste de la ville, des décorations seront installées mais pas lumineuses.

Une présentation des animations de la ville à venir est faite par Madame MOKEDDEM.

Rappel sur l'application de la ville :

Fil d'actualité, agenda des évènements, numéros utiles, liste et contacts des associations, l'application vous permet de retrouver en quelques clics les informations principales de la ville. Les familles connectées pourront aussi accéder facilement au portail famille et aux menus des cantines. Grâce à cette application, il est possible de signaler, en direct, un problème sur la commune avec envoi de photos le cas échéant. Cela permet aux agents de la ville une plus grande réactivité. De plus, une nouvelle icône « citoyens vigilants » vient s'ajouter. Vous pouvez ainsi déclarer dans cette rubrique maltraitance ou violence, stationnements abusifs, objets perdus, comportements inhabituels ou demander à la police municipale d'effectuer des rondes en votre absence grâce à l'opération tranquillité vacances. Enfin, sachez que votre anonymat est préservé en déclarant dans cette rubrique. Pour rappel, toute dénonciation calomnieuse fera l'objet de poursuites. Enfin, en cas d'urgence, il ne faut pas hésiter à composer le 17.

Questions diverses:

Un monsieur demande s'il est possible qu'un radar pédagogique soit installé rue de Metz ? Monsieur ZOUAOUI répond que ce n'est pas la solution. Cela apportera des nuisances.

Une dame demande s'il est possible de se renseigner auprès du syndicat de transports s'il est possible que la rue des Chrysanthèmes ne soit pas la seule rue de passage des bus.

Monsieur ZOUAOUI rappelle qu'une réunion publique a été menée en 2017 sur ce sujet. La population avait refusé la proposition faite aujourd'hui. Monsieur ZOUAOUI propose d'établir une nouvelle réunion afin d'échanger et de trouver une solution qui convienne à tous.

Un monsieur demande s'il n'est pas possible d'enterrer les câbles pendant les travaux de la rue Vacheresse ?

Monsieur ZOUAOUI répond que cela est fait dès que possible mais que la ville n'est pas seule décisionnaire car les câbles ne lui appartiennent pas.

Une dame explique que les stops de la rue de Metz ne seraient pas respectés.

Monsieur COURTOIS répond qu'il y a des incivilités et que la police municipale veille à ce que la loi soit respecté. Il rappelle que la ville passe les rues à 30km/h pour limiter les incivilités. Seuls les grands axes seront à 30 km/h. Le but : Diminuer la pollution, le bruit et augmenter la sécurité.

Un monsieur demande s'il est possible de protéger l'arrêt de bus Malraux ? Il ajoute que les enfants et parents ne respecteraient pas certaines traversés.

Monsieur ZOUAOUI rappelle qu'il est important que les parents soient responsables et que la municipalité ne peut malheureusement pas tout prendre en charge.

Un conseiller remercie la ville pour l'installation d'une boite à livre qui est utilisée.

M. ZOUAOUI et M. WACHOWIAK remercient les conseillers de quartiers de leur présence et leur implication. Ils remercient également la présence des services de la Mairie et invitent tous les participants à continuer la discussion autour d'un pot.